

Résumé d'évaluation

Projet d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Insertion des Jeunes (AFPIJE) Evaluation finale

Pays : **Bénin**

Secteur : **Formation professionnelle**

Évaluateurs : **Anne Boutin, Wilfrid DJENONTIN**

Date de l'évaluation : **juin 2023 à mars 2024**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CBJ 1199 (AFPIJE)

Montant : 4 M€

Taux de décaissement : 95 %

Signature de la convention de financement : 06/05/2014

Date d'achèvement : 31/12/2019

Durée : 5 ans et demi

Contexte

Au Bénin, Les jeunes et plus particulièrement les femmes sont fortement touchées par le chômage et le sous-emploi.

Depuis 2016, le pays est engagé dans une série de réformes pour booster la croissance, avec notamment le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016- 2021), un document de Politique Nationale de l'Emploi adopté en Mars 2023, et une stratégie de relance de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle (SNETFP).

Le projet AFPIJE (Appui à la Formation Professionnelle et à l'Insertion des Jeunes) constituait l'une des interventions prioritaires du PAG.

Intervenants et mode opératoire

AFPIJE ambitionne de « *renforcer l'employabilité des jeunes par l'amélioration de l'offre de formation dans le cadre de la réforme de l'ETFP, pour une meilleure qualification de la main d'œuvre nécessaire au développement économique du pays* » (objectif général).

La **maîtrise d'ouvrage (MOA)** est assurée par le **Ministère en charge de l'Enseignement et la formation technique** et professionnels (EFTP), alors MESFTPRIJ aujourd'hui le MESTFP, et la **maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)** par le groupement **Swisscontact – Iram**. La MOD a mis en place **une unité de gestion du projet (UGP)**. Le projet mobilise également plusieurs **directions du Ministère**, le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (**FODEFCA**), les **communes** du ZOU, les artisans et leurs représentants, les **jeunes bénéficiaires** du certificat de formation professionnelle (**CQP**)



Objectifs

AFPIJE est structuré autour de 3 objectifs spécifiques :

1. Améliorer l'offre de formation de type dual dans les départements du Zou, Collines, Mono et Couffo, en réponse aux besoins prioritaires des entreprises formelles et informelles ;
2. Renforcer et améliorer le niveau d'insertion des jeunes dans l'emploi, en partenariat avec les acteurs locaux ;
3. Renforcer les capacités de pilotage du dispositif de formation de type dual par le Ministère.

Réalisations attendues

Les principaux résultats attendus sont :

- Les centres de formation, renforcés et organisés en réseau mettent en œuvre une formation de type dual renouvelée et ouvrent de nouvelles filières à partir de l'expression des besoins des entreprises locales
- Les entreprises et leurs représentants, renforcés, contribuent efficacement au développement et à la mise en œuvre de la formation de type dual
- Des initiatives en matière d'insertion au niveau communal sont initiées ou renforcées et s'inscrivent dans un cadre local pluri acteurs
- Le dispositif de formation de type dual est renouvelé de façon consensuelle sur la base d'un diagnostic approfondi et participatif, et les CFP/UFP y sont sensibilisés.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le Projet AFPIJE était pertinent.

- Réponse à une demande du Gouvernement béninois d'accompagner les CQP
- Orientations reprises par la suite dans les objectifs de la SNETFP, résultant aussi du PAG2

La stratégie d'intervention était justifiée, mais elle reposait sur des hypothèses qui ne se sont pas matérialisées, notamment par rapport :

- au maintien des priorités politiques de l'Etat en lien avec l'EFTP et l'apprentissage de type dual
- au financement du FODEFCA

La stratégie a été mise à mal par des retards conséquents, et la prise en compte du genre n'a pas été effective;

Cohérence

Le projet AFPIJE était et reste cohérent avec la logique d'intervention de l'AFD au Bénin (initiée en 2009 et qui se poursuit) et avec les orientations politiques nationales dans le domaine de l'EFTP

Efficience

Le dispositif institutionnel et organisationnel basé sur une MOD en appui technique à la MOA à travers la mise en place d'une UGP dans le Zou devait permettre d'apporter un appui technique et organisationnel aux directions techniques du Ministère.

Mais le dispositif a manqué de fluidité dans les relations entre MOA, MOD et UGP, ce qui a généré des tensions et des dysfonctionnements.

On constate également un manque de volonté politique pour soutenir l'intervention, et des dysfonctionnements et mésententes au sein du Ministère. Ces difficultés ont conduit l'UGP à davantage travailler en substitution qu'en appui.

Le suivi évaluation (SE) s'avère peu performant.

La restructuration organisationnelle de la phase de prolongation a permis de retrouver une certaine efficience.

Efficacité

Le projet AFPIJE a été plutôt efficace : l'essentiel des activités prévues ont été réalisées, et plusieurs résultats atteints, dont notamment :

- Le renforcement des CFP de la zone et l'équipement de 14 d'entre eux
- La formation de 540 jeunes au CQP
- L'élaboration de 9 nouveaux curricula (4 nouveaux métiers, 5 renouvelés)
- L'appui à la rénovation du dispositif de formation par apprentissage de type dual

Mais l'intégralité des résultats attendus n'a pu être atteint (efficacité mitigée)

- Absence du dispositif d'insertion
- Les curricula élaborés et le dispositif du CQP renouvelé ne sont pas formellement implémentés

Impact

Le projet AFPIJE a été plutôt satisfaisant en termes d'impacts :

- La plupart des maîtres artisans ont une perception positive du programme CQP
- Les équipements des 14 CFP ont impacté la qualité de l'enseignement.

Mais le projet n'a pu produire les effets escomptés en matière d'intégration de l'apprentissage professionnel informel dans le système national de l'EFTP.

Viabilité/durabilité

La durabilité du projet AFPIJE est plutôt satisfaisante.

- Bonne capacité de maintenance des nouveaux équipements reçus au sein des établissements de formation ce qui joue en faveur de la pérennisation

Mais au niveau national, la diminution de la subvention de l'Etat au FODEFCA entrave le développement et la pérennisation du dispositif CQP.

Néanmoins, une certaine continuité des activités d'extension du CQP à d'autres secteurs est assurée via le maintien de l'appui des PTF.

Conclusions et enseignements

Logique d'intervention

Il faudrait effectuer au cours de la phase de faisabilité du projet :

- Une analyse des acteurs, permettant de cerner leur degré d'influence et de le prendre en considération. Cela permettra notamment d'identifier les risques de blocage, et de prévoir des mesures d'atténuation pertinentes.
- Une analyse approfondie des autres hypothèses et risques, afin de les prendre en compte dans la stratégie.

Approche genre

Il serait utile de clarifier dès le départ de quelle façon la prise en compte du genre est envisageable. Cela permettra de préciser les conditions d'accès des filles à ces métiers et de les prendre en compte de façon réaliste (l'artisanat reste un milieu dominé par les hommes).

Gouvernance

- Veiller à ce que le portage institutionnel et opérationnel des projets soit au plus près de la structure focale,
- Envisager la constitution d'une équipe projet mixte (la MOA + AT), travaillant sous la supervision directe de la MOA,
- Prévoir la mise en place d'une véritable instance de pilotage, et d'un dispositif de SE performant (indicateurs, rapportage).

Insertion des jeunes

- Rendre rapidement opérationnel le FIAI (projet DEFI PRO / AFD),
- Explorer dans quelle mesure les comités locaux d'appui à l'insertion (CLAI) peuvent engager un travail de suivi des diplômés CQP.

Niveau politique

Dans le cadre de la pérennisation et capitalisation des acquis pour la poursuite du processus de rénovation de l'EFTP :

- L'AFD et les autres PTF devraient poursuivre le plaidoyer auprès du gouvernement afin qu'il :
 - clarifie le rôle et le fonctionnement des structures rattachées au Ministère,
 - renforce les ressources dédiées à la formation par apprentissage, notamment via la subvention accordée au FODEFCA.
- L'AFD peut continuer à capitaliser sur l'expérience AFPIJE. Les différents textes, qui constituent un acquis important, gagneraient à être repris, voire « revisités » dans la perspective de leur appropriation et de la reprise des processus devant aboutir à leur application.